

« au delà des mers ; elles acceptèrent la proposition avec joie (1). »

(1) *Mémoires sur la vie de M. de La-Val*, liv. VIII, p. 134, 135.

Cet écrivain a ignoré, comme on le voit, le point le plus important du sujet qu'il traite, savoir : que M. de La Dauversière avait lui-même institué la congrégation de ces hospitalières, qu'il avait donné naissance à leur institut précisément pour qu'elles assistassent les malades de l'île de Montréal lorsqu'on aurait établi une colonie dans cette île ; et qu'enfin il n'entreprit l'établissement de Villemarie que pour y envoyer de ses filles, comme il le fit avant sa mort.

Nous pensons donc remplir un devoir de justice en faisant connaître ici, par l'histoire de l'Hôtel-Dieu Saint-Joseph de Villemarie, la mission que ce grand serviteur de DIEU, et celle que M^{lle} Mance eurent à remplir en faveur de la Nouvelle-France ; et nous nous estimons heureux d'être, par cette publication, l'interprète et l'organe de la reconnaissance publique pour les services importants qu'ils rendirent l'un et l'autre à tout le pays. Les sources où nous avons puisé la matière de cette histoire sont les mêmes, en très-grande partie, que celles de la *Vie de la*